



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
Département Voile Légère – Catamaran

STAGE NATIONAL CATAMARAN Grand Sud 2011
Samedi 22 octobre au jeudi 27 octobre 2011

REGLEMENT

La Fédération Française de Voile organise le stage national catamaran Grand Sud.

Ce stage est ouvert aux équipages de 15.5, SL16, HC16 ayant réalisé une performance en 2011

Ce stage est exclusivement réservé aux équipages âgés de **15 à 17 ans** selon la série ou la classe.

Le stage se déroulera en deux phases :

- Du samedi 22 au jeudi 27 octobre 2011 : Entraînement
- Du samedi 29 octobre au 1^{er} novembre 2011 : participation à l'inter-ligue catamaran organisée à La Pelle :

L'inscription et les frais d'inscription à l'épreuve ne sont pas inclus dans le stage. Il appartient à chaque équipage de s'inscrire à l'inter-ligue auprès du club de La Pelle Marseille

Cette régata est bien sûr ouverte aux équipages ne participant pas au stage.

1. Sélection des équipages :

1.1 Nombre d'équipages retenus par épreuve et par classe ou série :

Répartition des places par épreuve, par classe ou par série.					
Epreuves :	15.5		SL 16	HC16	
	Garçon	Fille			
Tranches d'âge*	15 à 17	15 à 20	15 à 17	15 à 17	
Années de naissance*					
CF Espoirs	5	5	5	5	
Chpt Monde ISAF					

Surclassement autorisé : identique à celui obtenu lors de la compétition durant laquelle la performance a été réalisée

1.2 Au moins un coureur dans l'équipage doit avoir effectué la performance exigée

1.3 Lorsqu' une place n'est pas utilisée, elle est reportée sur l'équipage suivant dans l'ordre du classement de l'épreuve de sélection.

1.4 La participation au stage s'effectuera sur le même support que celui sur lequel l'équipage se sera sélectionné.

1.5 Les équipages n'ayant pas effectué une performance exigée selon 1.1 ci-dessus mais désirant participer au stage peuvent néanmoins postuler, ils figureront sur une liste d'attente.

2. Inscriptions :

Les équipages sélectionnés doivent adresser le dossier d'inscription complet :

- Le bulletin d'inscription avec l'autorisation parentale pour les équipages mineurs.
- La fiche sanitaire de liaison.
- Le chèque correspondant aux frais de séjour (240 euros) établi à l'ordre du CEM.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax : 01 40 60 37 37

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F., du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

www.ffvoile.fr

Partenaire Fédéral





A : Franck CITEAU Stage National Catamaran
CEM Esplanade Jean Beaumel
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél : 04 67 29 11 31 – E-mail : cemed@orange.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.



PARTENAIRE
OFFICIEL

3. Comité de sélection :

La Commission Technique Catamaran sélectionnera définitivement les équipages ayant accompli une performance conformément aux règles 1.1 et ayant adressé au CEM un dossier d'inscription complet.

Il affectera aux équipages figurant sur la liste d'attente les places laissées vacantes.
L'avis de ce comité est sans appel.

Chaque équipage définitivement retenu sera prévenu par e-mail par les organisateurs.

4. Objectifs du stage :

- Développer les échanges entre les entraîneurs et les coureurs des différentes séries de la filière catamaran.
- Travail technique des fondamentaux de la navigation en catamaran lors de séances d'entraînement encadrées. Travail spécifique sur la préparation à une régatée. Suivi des coureurs sur l'Interligue. Bilan technique de la prestation des coureurs lors de l'interligue sous forme de retours d'observation des entraîneurs.
- Compléter la formation des jeunes entraîneurs.
- Détection : Poursuivre l'entraînement, le suivi, l'évaluation et l'orientation des athlètes,
- Informations sur le thème : « comment réussir une pratique à haut niveau »
- Développer le travail collectif avec l'ensemble des entraîneurs et des coureurs,
- Favoriser les changements de séries entre chacun des supports de la filière,
- Recenser les coureurs ayant un projet sportif .
- Orienter les coureurs vers le support qui correspond le mieux à leur profil/gabarit.

7. Dates et lieu du stage :

CEM Esplanade Jean Beaumel
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél : 04 67 29 11 31 – E-mail : cemed@orange.fr

Du samedi 22 octobre 2011 à 14h00 au jeudi 27 octobre 2011 à 17h00

8. Encadrement / Intervenants :

9.

Franck CITEAU : Directeur du stage

Les entraîneurs désirant participer à l'encadrement de ce stage (5 maximum) doivent retourner au plus tôt la fiche d'inscription type à la FFVoile.

9. Coordination :

P. NEIRAS : philippe.neiras@wanadoo.fr 07 87 03 32 29

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax : 01 40 60 37 37

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'ISAF, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

www.ffvoile.fr

Partenaire Fédéral

